

## Les freins rencontrés au développement du télétravail

### Rappel

Si aujourd'hui tous les ingrédients sont présents :

- hauts débits accessibles à des coûts abordables,
- équipements des entreprises : 98% seraient dotées d'un ordinateur et 92% seraient reliées à Internet,
- plus de 50% des ménages seraient eux aussi possesseurs d'un PC et connectés à Internet.

**Le rapport « Du télétravail au travail mobile »** (novembre 2006) réalisé par Pierre Morel A l'Huissier, député de Lozère, pour le compte du Gouvernement, souligne le constat suivant :

- *Dans le secteur privé*
  - . 2% des salariés exerceraient en télétravail à domicile,
  - . 5% en travail nomade, dont les commerciaux, conseils, et consultants,
  - . 10% des cadres exerceraient soit chez eux, soit en nomade, soit en alternance.
- *Par contre, le télétravail ne concernerait pratiquement pas le secteur public*

### Les freins

1/ Les employeurs et les salariés ont *une approche de l'organisation du travail traditionnelle* sans avoir une nouvelle perception des possibilités offertes par l'usage des TIC.

Un certain nombre d'entreprises ont fait le reengineering de leur système d'information, celui-ci pourrait permettre le télétravail mais dans la plupart des cas, elles n'ont pas intégré cette possibilité dans leur organisation parce que personne n'y a sérieusement pensé. Sauf en ce qui concerne les secteurs de l'informatique et des assurances ainsi que dans certains départements commerciaux (avant vente – suivi et après vente).

2/ Un très grand nombre d'entreprises *manquent d'équipement en système d'information conforme* au Business Process Management de la Supply Chain de l'entreprise.

3/ Le *manque de confiance entre les employeurs et les salariés* qui semble être une attitude assez généralisée. Celle-ci provient du rapport « dominant-dominé » dans la hiérarchie sociale qui impose que le contrôle soit « physique », autrement dit exercé sur le lieu de travail commun où se trouvent les collaborateurs.

Nous sommes donc devant un problème à la fois d'éthologie humaine, psychologique et sociologique, autrement dit culturel.

4/ Un autre frein apparaît au niveau du télétravailleur lui même : *une difficulté à pouvoir et savoir distinguer le temps de travail et le temps de « repos »*.

5/ Le dernier frein pour le télétravailleur étant celui de penser qu'en travaillant en dehors d'un lieu de travail « commun », on *perd les « relations humaines » du travail* dans un même lieu.

6/ Enfin, il faut citer pour les employeurs, le *manque de confiance dans les sécurités informatiques*.

**Or dans l'évolution actuelle tous les employeurs s'accordent pour dire que chaque salarié devrait être plus autonome et plus responsable tout en étant plus participatif à l'évolution même de l'entreprise.**

Et la plupart des salariés ne souhaiteraient plus vivre les contraintes liées aux déplacements « domicile-travail » : stress des horaires et des transports, surcoûts de ces déplacements quotidiens qui ne font qu'augmenter. Résultat : le salarié s'éloigne de plus en plus de son lieu de travail.